Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur	
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées	
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées	
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées	
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées	
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence	
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression	
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire	
Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une	
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.	
Additional comments / Commentaires supplémentaires:		

LA RELIGION

DE LA PATIB

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE

742s.-6a. ANNEE.

"Le trone chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, } Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, LUNDI, 7 Mai 1849.

Rue Ste. Famille, No. 14

Quelques mots sur le Socialisme.

[Suite.]

De la raison.

Les rationalistes ont un culte tout particulier pour la décesse Raison. C'est ingénieux, car ça les dispense de la cultiver.

Aussi paraissent-ils ne pas savoir que la raison est une facultés créatrice qui trouve cherche, invente, découvre et crée des ldées: rien de plus, rien de moins. Ces idées sont vraies ou fausses, justes ou erronées, légitimes ou illégitimes, peu importe! ce sont des idées. Si je voulais leur donner un nom générique, je les appelerais des réalitées intellectuelles. Toute création de la pensée est une réalité aussi palpable, aussi évidente, aussi incontestable, aussi réelle, en un mot, que les idées traduites qu'on nomme des faits,

A l'a'de d'un certain mécanisme qu'on appelle la logique, tout homme peut combiner, grouper et réunir ses idées. Il produit alors un système.

Le système est un ensemble de vérités ou un ensemble d'erreurs, selon qu'on a bien ou mal raisonné. Cela se voit tous les jours; il serait superslu d'insister.

Mais le rôle unique de la raison est tellement de créer des idées, que son caractère distinctif est la faculté si étrange et si remarquable du peserques.

Pourquoi? pourquoi? demande sans cosse l'homme qui raisonne ; et ce pourquoi je poursuit jusqu'à l'instni. Sa pensée orgueilleuse n'a point de bornes, point de limites; rien ne l'entrave, rien ne l'arrête. Heureux quand il ne s'endort pas dans le doute, dans le néant!

Il ne faut pas un grand effort de logique pour comprendre que la faculté du pourquoi implique nécessairement la falculté du parce que.

Mais de même que le pourquoi peut s'adresser à des songes ou à des mensonges. ie meme aussi le parce que peut être faux et engendrer tout un système d'erreurs.

Donc, si la raison plus ou moins cultivée d'un rationaliste est mise au service d'une âme mauvaise, d'une nature corrompue et prédisposée au mal, il en sortira un ensemble d'idées monstrueuses et destructives, bien propre à préparer la ruine de la civilisation.

Tels sont l'origine et le but du Socialisme.

Jugez l'arbre à ses fruits.

Toutes les sectes qui appartiennent directement au catholicime et qui s'en détachent d'une manière immédiate, ont été politiques ou religieuses. Dans le domaine spirituel, elles on t cherché le salut, elles ont parlé à l'homme de sa vic future et de son immortalité, elles ont professé la croyance à la chute morale et à la rédemption ; dans le domaine temporel, elles ont placé le devoir avant le droit; elles ont recherché le bien et la justice comme conditions

frayé des désordres révolutionnaires qui venaient de se produire, fit appel à l'Académie des sciences morales et politiques.

C'était vouloir résondre la question par la question; car depuis cinquante ans, un faux rationalisme, s'est introduit dans toutes les branches philosophiques, morales et politiques de l'activité humaine, et c'est ce faux rationalisme qui engendre les systè-

Les socialistes sont fils naturels de Voltairc, Jean-Jacques, Mably, Condillac et Babœuf. Nous sommes en plein dix-huitième siècle. C'est un siècle qui aura duré deux

De ce que je dis de l'Académie des sciences morales et politiques, ce n'est point à elle particulièrement que je l'applique; l'estime infiniment ses lumières et ses tra-

C'est à la société tout entiere que je m'adresse: La France, après avoir guillotiné Dieu et décapité le représentant des lois morales, antérieures et supérieures à l'homme, la France cherche un principe immuable auquel elle puisse se rattacher fortement. Elle n'en trouve point, il n'y en a plus. Ses doutes, ses craintes, ses hésitations, ses tâtonements se traduisent par des révolutions.

L'Europe scientifique a donc dù dire que la démarche du général Cavaignae était d'un naturel bon, mais naïf, surtout pour un homme qui veut sactifier jusqu'à son honneur au salut de la république, et prétend ainsi subordonner la morale; c'est-à-dire ce qu'il y de plus auguste, de plus sacré, de plus incontestable en nous à un principe très-contesté qui émane de la raison.

Dangers des revolutions.

Je veux être bref. Les nombreux dangers qui résultent des révolutions fréquentes se résument tous pour moi en celui-ci : Destruction de l'idée de justice.

En esset, si la société dans son état normal, dans son état de paix et de tranquillité habituelles, travaille à l'extension et à l'accomplissement de l'idée de justice, il est clair que les révolutions, qui sont le contraire de l'ordre, doivent tendre à effacer cette idée de la conscience des

De la société.

Supposons que, par une ruite d'événements quelconque, naturels ou surnaturels, la nature primitive de l'homme se soit corrompue, et qu'il y ait eu une véritable chute morale dans l'humanité.'

Hypothèse gratuite, impossible, disent aussitôt les sophistes de toutes les écoles. Mais qu'ils veuillent bien nous laisser le loisir de répondre. Nous ne pouvons tout dire à la fois.

Admettons provisoiremement l'exis-

Cavaignac, après les journées de juin, ef- let elle lui rappellera qu'il a une âme faite à | pire une frayeur salutaire? Cela n'est pas. | vaisseaux transportant les émigrés, no l'image de son Créateur

l'arrache aux préoccupations purement matérielles de la brute; il donne à son âme un parfum particulier, une saveur originale : il la nourrit et lafortifie. En lui mon trant le beau, il la prépare au bien et au vrai.

Ainsi, même au point de vue des rationalistes, voila trois réalités, la religion, la science et l'art, qu'il est impossible de détruire. Ce sont les trois conditions fondamentales, nécessaires, absolues de l'existence de l'homme.

Qui veut la fin veut les moyens. Il faut vouloir le milieu dans lequel ces trois choses peuvent exister. Ce milieu, c'est la so-

Nous montrerons que le socialisme est la négation de la religion, en tant qu'elle postule le salut spirituel de l'homme; la négation de la science, qui poursuit la réhabilitation corporelle de l'individu; la négation de l'art, qui conduit l'être humain dans cette double voie. Nous montrerons enfin que le socialisme est la négation même de

La religion, la science, l'art, sont trois formes de la pensée humaine parfaitement indépendantes. Si elles étaient subordonnées entre elles ou soughires à l'Etat, elles no seraient plus t. ofs mais and ; anes n'auraient plus trois buts distincts, mais un scul et même but. Elles n'existeraient plus par elles mèmes. La société n'a sur elles qu'un droit de surveillauce et de protection.

Puisqu'il faut des prêtres, des savants, des artistes complètement libres et indépendants, il faut bien aussi que certaines classes sociales, par un travail antérieur, par ces richesses économisées et accumulées dans leur sein, puissent se procurer des laisirs et s'adonner exclusivement à la religion, à la science ou à l'art.

Donc il faut des riches, il faut des oisifs quant aux travaux matériels; il faut des hommes qui consomment sans produire de nouvelles richesses industrielles. On ne dit pas: il faut et il faudra toujours des pauvres, mais il y aura toujours des pauvres. L'Evangile établit un fait, il ne proclame pas un principe. C'est plus ou moins, comme on voudra; mais, pour sûr, c'est autre

Ainsi nous voilà amenés, à l'aide du simple bon sens, à reconnaître sur la terre comme dans le ciel trois formes distinctes; le paradis, le purgatoire et l'enfer; ceux qui jouissent sans travailler, ceux qui traen jouissant et en souffrant, ceux qui travaillent sans jouir.

Rien n'est absolu ici-bas; ces trois classes sociales se touchent, se confondent sans cesse; il n'y a point entre elles de ligne de démarcation infranchissable. Eiles sont accessibles à tous, sous les seules conditions de capacité et de moralité.

Mais quelle que soit la position dans la-

Mais cela fût-il vrai, que ce serait étranger L'art détache l'homme de la terre. Il au fait que nous voulons établir. La loi punit; elle ne venge pas. C'est depuis l'introduction du rationalisme et de l'athéisme politique que les procureurs du roi ont imaginé la loi vengeresse. D'un autre côté, les statistiques criminelles se chargent de démentir cette prétendue terreur salutaire qu'inspire la loi.

> Il y a en nous un juge plus sévère, plus impérieux que la loi civile, c'est la conscience, c'est la loi morale, c'est l'idée du devoir qui s'impose à nous malgré nous.

Le caractère distinctif de la loi morale, c'est d'être impérative, absolue, inéluctable. Elle commande, nous obéissons. Quand elle parle, toute hésitation est un péché un malaise, un crime.

Pour avoir cette souveraineté omnipotente et absolue, il faut bien que la loi morale soit antérieure et supérieure à l'homme, à sa pensée, à sa raison qui s'y soumettent avec bonheur. Elle est donc divine; c'est le Verbe de Dieu lui-même qui se révèle sans cesse à nous.

Ceux qui lui obéissent constamment, qui lui subordonnent tous leurs actes, toutes leurs volontés, constituent sur la terre la société du bien.

Mais si cette loi est également impérative pour tous, il s'en faut bien que tous la connaissent et l'observent également. Quel-tres fois, la raison la détourne ou l'étouffe.

Il y a donc, dans la société du bien, mille nuances, mille variétés distinctes. Les uns font le bien par indifférence, les autres par intérêt; cenx-ci le pratiquent pour plaire aux hommes, et ceux-la pour plaire à

Il faut faire le bien pour le bien. Ad majorem Dei gloriam; l'homme bon seul est puissant et fort.

La religion nous enseigne à connaître et à observer la loi morale. Comme elle, elle a une origine et une fin surnaturelle et divine.

Notre Extra de Samedi.

Arrivée du Steamer AMERICA.



NOUVELLES D'EUROPE

Jusqu'au 21 avril.

New-York 4 mai 9. h. A. M. Le Steamer, America est arrivé hier à Halifax, avec des nouvelles jusqu'au 21

Le marché des Céréales était ferme sans avoir éprouvé une hausse dans les prix. La Farine de l'ouest et du Canal, 22s-6d. Blé-d'Inde, 31s-6d; Blé jaune, et bianc par quarter 32s-à 32s-6d. Faine de Bled'Inde, 13s-a 14s-par quart.

passeront plus à l'avenir sans être molestés; et par suite des rapports défavorables d'a continent le coton a subi une nouvelle baisse de deux sols.

La suspension de l'exportation des céréales de la Baltique commence à avoir un effet savorable sur les marchés.

Les nouvelles de l'Inde apportées par la dernière malle, paraissent satisfaisantes.

Les rapports des districts manufacturiers sont encourageants.

Des ventes considérables de farine de Philadelphie, de l'Ouest et du Canal ont été faites à 24s-6. Cet article 'cependar t n'est pas en grande demande et est tombé. à 23s. et 23s-6. prix auxquels il en a etc offert en quantité excèdant la demande. Blé. languissant, et aux prix ci-dessus; le frement a éprouvé une forte demande et a meilleurs prix; le blanc se vend 21s. à 21s-6. et le jaune, 32s-6. Aucune amélioration dans le prix du bœuf, les importations excèdent la demande. Jambon, languissant; qualité commune 30s. à 32s-6. bonne qualité 36s. Les demandes de lard sont très limitées et encore on acdemande que celui des meilleures marquez. Prime mess pour les vaisseaux est tellement bas qu'on l'offre à 58s. et 60s. Fromage peu en demande; prix, 37s. à 42s. pour les meilleures qualités.

New-York, 6 h. et demie P. M.

Alcalis en demande ferme. Potasse \$5,621 à \$5,68; Farinc, demande modérée pour celle de l'Ouest et de New-York. Les nouvelles apportées par le steamer ont amené une baisse dans le prix des farines communes. Vente, 3,500 Cité, Common state \$4,75 à \$4,811; de 'Ouest et Genesee \$4,81 à \$4,871.-GRAINS .- Quelques demandes pour ble. Lard; vente de 1000 quarts à \$10,25 et \$10,27 pour mess et \$8,38 pour le prime. Echange, 8; par 100 pour bons effets.

Montreal, 4 mai, 8 h. et demi, P M.

L'Albion et Montréal sont arrivés après midi; on attend le Bellona demain matin. Conseil legislatif .- Une petition de Québec à éte présentée par l'hon. M. Leslie, demandant qu'aucun changement ne soit fait dans l'acte des Matelos.

La 3e lecture du Bill de la Compagnie du chemin de fer de Toronto et du Lac Huron a eu lieu.

Quelques bills concernant le Haut-Canada sont lus et renvoyés à des comités.

Chambre d'Assemblée.-4 mai. Les Bills d'assurance mutuelle, des chemins d'hiver, pour exempter les officiers des troupes de sa majesté de payer des droits. ont reçu leur 3e lecture et ont été passés. Le Bill pour incorporer le Barreau du

Bas-Canada a été Tenvoyé de nouveau au comité spécial. Le Bill pour donner effet au traité avec

les Etats-Unis pour l'arrestation des criminels est considéré en comité. Ordonné qu'il soit grossoyé.

Les résolutions de M. Laterrière pour transporter à Québec le siege du gouvernement, ont été remises à lundi.

Un message du conseil annonce que cette chambre a agrée les Bills suivante, avec des amendements: - Bill pour incorporer l'association des Instituteurs de Quebec; et sans amendement, quelques bills privés.

ANNONCES NOUVELLES.

Ecole du Mont Plaisant. - G. G. Smish. Changement do demeure .- AL. LAPRAN-

Changement de demeure.-ED. THIVIER-

L'AMI DE LA RELIGIO N

DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 7 MAI, 1849.

La question de Races.

La Gazette de Québec, du 4 du courant n publiée à ce sujet un article que nous traduisons pour l'avantage de nos lec-

" C'est la Gazette de Montréal, qui la première, nous croyons, a exprimé l'atrore sentiment que la présente querelle était une querelle qui doit se terminer par la complète destruction de l'une des deux races qui habitent notre pays." Nous n'entrerons pas pour le présent dans une discussion sérieuse sur le mérite de cette proposition .- La possibilité d'extirper un demi million d'individus, où même d'annéantir d'un seul coup ces distinctions nationales qui se sont perpétuées de généans, nous parait trop absurde pour mériter ayant à ce qu'il parait, renoncé aux saintes les choses au bout. On commence à s'éd'être examinée. Mais praticable ou non, telle est l'intention avouee des fanatiques parmi les Tories. La Gazette de désintéressée de convertir les pauvres naux; mais on est un peu impatient à cet Montréal le proclame en majuscules : M. Canadiens-Français, et de les retirer par égard. Un gouvernement qui se sent fort Chambre Législative.

idée de l'effet qu'ils produisent? savent-ils à voulu faire le drôle à nos dépens. de cabinet en une lutte terrible entre les pense considérable de quelque chose qu'il Anglais et les Canadient-français, ils fer- pense être de l'esprit, ce que personne ne ment ainsi la porte à toute possibilité d'un croira et pour cause. Nous disons une fois Pour avoir la paix, le meilleur moyen est arrangement à l'amiable ? Il y a un grand pour toutes, au rédacteur de la Gazette de d'être prêt à la guerre. nombre, et peut-être la majorité des Canadiens-français, pensons-nous, qui voient faire le plaisant, tôle qui ne lui va pas la nomination des commissaires de l'Indemmaintenant l'injustice de la mesure et qui mieux que celui de convertisseur. Si nous sont parfaitement disposés à se joindre au parti modéré anglais et à consentir à un taines spirituelles élucubrations de l'exchangement d'administration. Mais si une rédacteur et propriétaire du Chronicle, fois l'étendard exclusif saxon est levé, alors tous les Canadiens-Français oubliant leurs dissentions intestines, s'uniront pour rire. résister à toute attaque contre leurs existence et leurs libertés, comme race. Ils tes se trouve confirmé per les remarques formant une masse considérable; et ques faites hier, par notre confrère, sur la questrente cinq années de paix aient fait beau- tion des races. Lorsque la Gazette de coup pour les rendre impropres au service militaire, l'esprit de bravoure de leurs ancetres n'est pas éteint. Ils ont encore suffisamment de force et de courage pour rendre la lutte désespérée et douteuse. Ils auraient bientôt retrouvé cette ancienne leurs premiers établissements en ce pays, lorsque le parti anglo-saxon laisse sa ca- prochaines élections en dépit des plus féroces tribus sau- noille régner en souveraine dans la capides Anglais dans leurs guerres avec les Etats-Unis.

homme propre aux terribles seènes des révolutions, dans une plus grande proportion que les Canadiens-Français, alliés d'aillaurs par le sang aux anglais et aux amériricains, les Anglo-Canadiens auraient ois sont faites pour elles : quatre vingt dix d'exhorter les sujets de Sa Maies

les propositions avancées par notre confré: | pinion de personne, et bon seulement a qu'il en soit, nous aimons à déclarer qu'il parait vouloir rendre justice aux Canadiens-français. C'est de sa part un acte de courage dont malheureusement on ne trouve pas d'exemple dans les autres journaux tories du Canada.

Nous coincidons avec notre confrere dans l'opinion par lui émise au sujet du cri des tories de Montréal. Certes, quand Gazette, de ce journal qui crie qui prêche l'extermination des Canadiens-français, quand nous avons vu cet homme à la tête des émeutiers de Montréal; quand nous avons vu presque tous les journaux tories approuversinon explicitement, au moins par un silence significatif, les déclamations furibondes d'un maniaque, nous avons cru devoir engager les Canadiens-français à se préparer à une lutte de race, à une lutte de nationalité, et, à repousser les attaques de furieux qui semblent être fous de rage | bandi incumbit ei qui dicit. et de haine contre tout ce qui rattache notre origine

Nous n'avons jamais eu l'intention de vouloir exciter nos compatriotes à prendre 'offensive, loin de là. Nous leur avons déjà dit et nous leur répétons encore; respect aux lois, fidélité au gouvernement, respect à la propriété et aux personnes ; mais soyez prets à agir pour la défense du gouvernement, des lois et de vos intérêts les plus chers, et pour le maintien de l'ordre et de la société, au premier appel qui vous sera fait.

La Qazette de Québec.

Le rédacteur de la Gazette de Québec a, ration en génération depuis plus de 800 tirade à notre adresse. Le susdit rédacteur, occupations de la carrière apostolique qu'il tonner que le gouvernement n'ait pas enavait embrassée dans le but charitable et core pris quelques mesures contre ces jour-Cayley le répête à haute voix dans la une effort puissant de l'ignorance et de la de l'appui du peuple, doit laisser une gransuperstition dans lesquelles ils croupissent, de latitude à la presse, tant que les sédi-

qu'en convertissant une simple question Pour y réussir, il a fait une dé-Québec, qu'il lui sied nullement de vouloir voulions dénaturer, tronquer, amplifier cernous pourrions saire de notre confrère, un héros dont le nom seul ferait pouffer de

Ce que nous avons dit à nos compatrio-Québec est forcée d'avouer que le mot d'ordre de la Gazette de Montréal et des autres journaux tories est, " Abas les Canadiens-Français; lorsqu'elle dit que ce cri est imprimé en majuscules dans la Gavages, et qui encore dans des temps plus tale pendant une semaine; lorsque les modernes les en a fait des alliées efficaces troupes chargées de maintenir la paix publique, ne peuvent ou ne veulent pas réprimer les excès d'une populace furieuse; D'un autre côté, le sang saxon une fois lorsque la personne du représentant de Sa excité coule dans nos veines avec une cha- Majesté, que les députés du peuple sont leur qui nous fait prévoir le résultat. insultés, outragés sous les yeux de la force Quoi qu'en minorité, possédant une édu- militaire, nous le demandons au rédacteur cation, une influence, et ce frottement de la Gazette qui trouve dans ce sujet continuel avec le monde qui scul rend un matière à des saillies qu'il croit tres spirituelles et convenantes, nous demandons, disons-nous, à notre confrère, si dans de semblables circonstances, il ne nous était pas permis de dire à nos compatriotes de se tenir prêts à voler au premier appel, à la plusieurs chances de succès en leur faveur. désense du représentant et du gouverne-Mais comme la lutte serait terrible! Les ment de Sa Majeste, de l'ordre et de la paix. deux races sont maintenant entremelées Voità ce que nous avons dit et rien autre dans toutes les parties du Canada: Les chose. Depuis quand est-ce un crime

re de la Gazette de Québec; mais quoi consulter pour avoir des rapports de courses de chevaux, de Curling clubs, combats de coqs, et autres nouvelles tout aussi

Le Mercury prétend que sous l'acte actuel réglant la qualification des juges de Paix, il existe des abus choquants (gross abuses) que nous tachons gratuitement de nous avons vu le rédacteur du Montréal paliier. D'abord, nous n'avons pas cher ché à pallier les abus dont parle le Mercury, et ce, pour le meilleure de toutes les raisons, c'est ues nous n'en connaissons pas. Le Mercury qui parait avoir donné une attention toute spéciale au nouveau code criminel qui nous régit et dont l'action dans ses parties les plus minutieuses fait le sujet de ses observations, voudra bien nous ajoutés au comité. dire quels sont ces abus et en quoi ils consistent. Un homme de l'habilité légale de notre confière n'ignore pas que onus pro- diait les Whigs et les Tories, les Conserva-

Correspondance de Montreal.

Un membre du parlement nous écrit ce

Montréal 4 mai 1849.

" Les rapports sont moins bons que ces deux derniers jours. Il parait bien évident d'après les rapports, que l'organisation des tories marche activement partout, et qu'ils ont établi des relations avec la canaille des Etats-Unis. On peut croire à ces rapports quand on voit l'audace des journaux du parti tory. Les gens de Toronto avertissent crûment la Reine que le pays est perdu si Lord Elgin n'est pas rappelé, le bill d'Indemnité désavoués. C'est franc au élaboré dans son numéro de samedi, une moins. On ne tiendrait pas un pareil langage si l'on n'était déterminé à pousser Maintenant ces messieurs ont-ils quelque vient de saisir les grelots de Momus, et tieux ne sont pas descendus dans la rue. Mais je pense que le temps est arrivé pour le gouvernement d'organiser des corps de volontaires dans chaque paroisse, selon qu'il y est autorisé par la loi de milice.

" Le signal du soulevement doit être ou uité, ou le resus de la Reine de se rendre aux vœux des tories, en désavouant le bill. " On me dit que plusjeurs familles anglaises ont laissé la ville ou vont le faire,

tant l'avenir leur parait menaçant. " Les Tories font courir le bruit que Lord Elgin a demandé instamment son rappel. Je n'en crois rien. Qu'il ait offert sa résignation, c'est possible probable même; mais demander son rappel serait abandonner ron poste et ceux qui som prêts à l'appuyer jusqu'au bout.

" Les Tories comptent beaucoup sur Sir D'Urban, mais que pourrait il faire pour eux à moins de changer le principe du gouvernement qui donne le pouvoir à zette de Montréal, et répété à haute voir la majorité. Sont-ils la majorité? cervigueur qui les rendit capables de conserver dans le sein de l'Assemblée Législative; tainement non; alors qu'il attendent les

" Dans tous les cas, le sort des Cana das dépend de l'Angleterre; " qu'elle appuie le gouvernement, et fournisse des armes au peuple," la question sera bien vite réglée. Sinon..... Nous ne sommes pas en état de " nous battre contre les 24 millions de Bretons" qui sont sur ce continent; et dans ce cas, non seulement les Canadas, mais toute l'Amérique Britannique du Nord iraient ajouter quelques étoiles de plus à la bannière des Etats-Unis. Mais à qui la faute ? "

C AVIS IMPORTANT. 40

Nous informons toutes les personnes qui approuvent la conduite suivie par lord Elgin, comme Gouverneur du Canada, qu'une requête à Majesté, la Reine, contre le rappel de Son Exceller

Ligue Britannique Américaine de Québec.

Une assemblée préparatoire nombreuse et respectable s'est réunie hier l'après midi à la Chambre du Bureau de Commerce, pour former à Québec, une branche de la Ligue Britannique américaine.

T. Lloyd, Eer. fut appelé à présider, et J. Gordon, Ecr. prie d'agir comme se J. P.,

Résolu.—Sur motion de T. Wilson, Ecr. secondé par John Ross, Ecr. Que MM. A. Gillespie, A. Stuart, et J. Gordon composent un comité pour préparer le projet des réglements pour " l'administration future de la Branche de Québec de la Ligue Britannique Américaine." Le moteur et le secondeur de cette motion furent

M. Wilson déclara que la ligue n'avait teurs et les Radicaux : qu'elle désirait seulement promouvoir la prospérité du Canada et le bien-être de ses habitants : qu'elle n'avait aucune liaison avec les derniers évennements de Montréal; et qu'elle éviterait soigneusement de se lier à aucun mouvement qui pourrait géner les membres de la convention dans leurs délibérations sur la marche a être adoptée ci-après pour libérer la province de ses difficultés politiques et commerciales actuelles.

L'assemblée s'est ensuite ajournée à lundi, à 3 heures P. M.

(Guzette de Québec.)

Nous n'avons pas le temps de répondre aujourd'hui aux remarques du Mercury de samedi.

Un journal de Liverpool annonce qu'un fondeur en fer prétend avoir découvert le secret de convertir ce métal en or ! Voilà la Californie jetée dans l'ombre.

GRANDE ASSEMBLÉE.

A une assemblée publique des populeuses paroisses de St. Gervais, St. Lazare et St. Raphaël, formant le troisième bataillon du comté de Bell-chasse, convoquée à la réquisition des officiers de ce bataillon. tenue le vingt-neuf avril courant, au village de St. Gervais, pour prendre en considération les malheureux troubles dont la capitale des Canadas vient d'être le théâtre.

Le lieutenant colonel J. Gosselin fut appelé au fauteuil, et Messieurs Etienne Roy et George Tan-

guay remplirent les fonctions de secrétaire, Il serait impossible de décrire l'indignation de cette nombreuse assemblée, lorsque at. le président et quelques auuea mes-sieurs eurent déroulé devant ses yeux le tableau des scènes de destruction et de vandalisme dont Montréal vient d'avoir le triste et dégoûtant spectacle.

Chacune des résolutions suivantes fut proposée et accueillie par un immense cri l'approbation.

Sur motion d'Edouard Rouleau, écuver, J. P., secondé par Marcel Aubé, écuyer,

Résolu-Que c'est avec les sentiments de la plus protonde indignation que les habide sa famille, et voyant qu'une flamme Pinfame conduite des tories de Montréal, il ordonna avec une grande présence d'es en incendiant la maison du parlement, en prit, à sa famille de quitter la Chambre. outrageant le digne représentant de notre auguste Souveraine et en se portant à des

Sur motion du capitaine Jean Gosselin. secondé par Michel Talbot, écuyer, C. M.: Résolu-Que ces paroises sont désireuses de témoignerà Son Excellence lord Elgin leurs plus vives sympathies pour les insultes et les outrages dégoutants dont il a été abreuvé, et sont prêtes, au premier appel, de lui prouver, ainsi qu'à leur Souveraine, que leur loyauté, quoique moins vantarde que celle des misérables qui viennent de se porter à de si déplorables excès, à \$5, 12 et demie prix à la cloture du est plus sincère, plus réelle, moins intégral. est plus sincère, plus réelle, moins intères- marché. Farine. Bonne demande de

Résolu-Que le Journal de Québec, lo Canadien, l'Ami de la Religion et les nuires journaux libéraux de la province soient priés d'insérer les présentes résolutions.

THE BOOK PRODUCTION OF THE PRODUCT O

Mr. le président ayant laissé le fautenil, et le capitaine Joseph Jolivet ayant été appelé à le remplacer.

Sur motion de Marcel Aubé, écuyer, J. P. secondé par Elouard Rouleau, ecuyer,

Résolu-Que les remerciments de cette assemblée sont dus à M. le président et & MM. les secrétaires pour la manière habile avec laquelle ils ont conduit cette assembles.

J. Gosselin, Président. C, TANGUAY, Secrétaires. St. Gervais, 29 avril 1849.

Dépeches Télégraphiques

Transmises pour l'Ami de la Religion,

Montréal, 5 Mar 7 heures et demi p. m.

Le Bettona est entre dans le port dans la matinée. Les dernières nouvelles d'Halifax annoncent l'arrivée à ce port du vaisseau transport, Athol en 27 jours de Portsmouth, avec 3 compagnies pour la Nouvelle-Ecosse et le Canada.

La Gazette du Canada de ce jour contient des adresses de Prescott, St. Gervais, Québec, Montréal et Trois Rivières à Son Excellence le Gouveiveur Général, en approbation de son gouvernement.

CONSEIL LÉGISLATIF.-4 mai.

Les Bills, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de la Société de St. Patrice de Québec, et pour diviser le comté de Rimouski pour les fins d'Enrégistrement sont lus une troisieme fois et passés.

Il est fait rapport sur le Bill de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, rapport pris en considération lundi. La chambre s'est ensuite formée en comité général sur le bill des Elections, les clauses en ont été adoptées. Ordonné que le dit bill soit grossoyé et que la 3e lecture en ait lieu lundi.

Assemblée Législative. 4 mai.

Une adresse a été votée à Son Excellence pour l'octroi de £3,000 pour payer les dépenses de la chambre.

M. Holmes donne avis d'un bill pour incorporer une compagnie pour la construction d'un canal entre le St-Laurent et le lac champlain. Il dit que les fonds seront avances immédiatement, si le bill passe.

La chambre, en comité, adopte plusieurs clauses du bill des Municipalités du Haut-

M. W. H. Boulton donne avis de cerfaines résolutions au sujet de l'Union des Provinces, et qu'il proposera jeudi pre-

NEW-YORK, 5 Mai, 2 heures et demi p. #.

Hier a été faite la plus audacieuse tentative de détruir : la famille de M. Wurner, avocat distingué de cette ville. Pendant l'absence de ce monsieur, un homme se présente chez lui et y laissa une boîte sur laquelle était écrit en lettres d'or: "Thomas Wurner, Ecuyer, Confidentiel." Mr-Warner de retour à sa maison, ee mit en devoir d'ouvrir cette boîte en présence ces populeuses paroisses ont appris bleue et jaune s'échappait de cette boîter A peine avaient-ils quitté l'appartement qu'une explosion qui fit trembler toute excès dignes des hordes barbares du moyen la bâtisse cut lieu causant un grand. dominage. Le plasond a été soulevé de plus de six pouces, un des tableaux dans l'appartement a été percé de deux balles. La boîte était d'acajou, et à l'intérieur couvert d'un papier sablé employé pour opérer la fiction des allumettes chimiques de la poudre et d'autres combustifies. Une récompense de \$500 piastres est offerte.

New-York, 6 h. h. P. M.
Alcalis. Demande ferme pour polasso du

l'établissement du pays jusqu'à la suppression de leur ordre, tous d'une haute importance pour Phistoire du pays et sa littérature, sont épars dans les divers bureaux des départements public (comprenant ceux du secrétaire Provincial et du commissaire des Terres de la Couconvent dans un état de rune, ils ronvient dans l'humble opinion de cette Chambre, que les dits documents soient sans délai sauvés de la ruine et de la desrant Son Excellence, que toute dépense-qui sera encourue par suite de l'emploi d'une personne qualifiée pour faire l'examen et l'appréciations de ces documents, etles réunir pour les préserver, sera volontiers approuvée par cette chambre quand elle en sera requise.

The state of the second properties

Divers, ordres du jour pour lecture de Bill privés sont rayés. L'ordre du jour pour la 20 lecture du Bill pour l'interprétation de l'acte 10 et 11 Vic. limitant les

actions, est rayé.

Le Bill pour l'incorporation des Pères Oblats est renvoyé à un comité special. le Bill pour l'inspection de l'huile et du Poisson est lu une 2e fois et renvoyé à lundi. La chambre s'ajourne.

CORRESPONDANCES.

E. R. Fin. eer. Montreal .- Lettre et

contenu regus, Merci.
M. F. B.—St. Joseph.—Lettro et argent reçue ; journaux expédies au nouel abonne.

M. Thos. L--do.—reçu 673 mois journaux expédiés. Votre abonnement

date de ce jour.

Mr. F. X. D—St. François,—Lettre et argent reçue; journaux expédiés. Vû le nembre assez grand des nouveaux abonnes, en cette ville seulement, depuis le 30 avril il nous est impossible de vous faire parvenir les nos. parus avant aujourd'hui, votre abonnement datera donc de ce jour.

Mr. A. D-Québec.-Nous sommes fâchés de ce que vous ayez perdu votre dernier No. Il nous est impossible de vous le procurer.

A. G St. Roch de Québec. mê-me réponse pour ce No. 69.

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

Alcalis - Sur les marchés de Liverpool, à la date du 13 avril, la potasse et la per-lasse se venda ent lentement; 70 quarts de potasse de Montréal; ont été vendus pour 50s; ditto de New-York, 36-6d; perlasse de Montréal, 37s, ditto de Québec, 35s 6.

Bois.—Liverpool, 13 avril.—Pin de St. Jean, 154d par pied; Pin jaune de Québec, 154d par pied; pin rouge, 174d, pin et bouleau de Miramichi, 141d par pied, pin rouge, ditto 10d, par pied.

Marché de Bytown, 28 avril, L'avoine se vend sur ce marché 1s par minot; orge 2s-4d; pois 2s-3d; blé-d'Inde 2s-3d; fleur par quart. 23s-9d; lard par cwt. 25s; patates 1s-7d,

Marché de Toronto, 30 avril. Fleur par quart, 16s a 21s-3d; ble par minot, 4s-3d à 4s-6d; orge 1s-6d à Is-9d; minut, 44-3d à 48-6d; orge 18-6d à 18-9d; Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de avoine 1s à 18-2d; farine d'avoine par l'Eglise.—Québec, 7 mai 1849. quart, 16s à 18s; pois par minot 1s-6d à 2t; patates 3s à 3s-4d; lard par 100 lbs 17s-6d à 21s.

Marché de Montréal .- 4 mai. L'avoine se vend, à Montréal, 1s à 2S sous le minot; ble, 4s à 4s-9d; orgé, 2s à 2s-6d; pois, 2s-6d à 3s; patates, 2s-6d à 24-94; sucre du pays, S à 9 sous la livre; Fleur, 22s à 23s.—Fruite.—Oranges, par boite, 22s-6d à 25s; Pommes par quart,

Marché de Québec, 5 mai. L'avoine se vend, ce matin, au Palais, 26 sous le minot. Blé, 5s à 5s-3d; Fleur, par quart 22s-3d à 22s-9d. Sucre du pays, de 4 sous et demi à 5 sous et demi la livre. Bearre frais, par th. 1s.

Nouvelles Maritimes.

La Goülette Primrose, capitaine Glawson, est parti d'Halifax, le 25 avril, pour

Le navire Bellona a parlé près de St. Pierce, au navire Torrance, capt. Patton de Liverpool, pour Montréal, le 17 avril. Le steamer Canada, a laissé le port jeudi dans la nuit pour touer le navire Bel-

lona, jusqu'à Montréal. -Le navire Emperor de New-York pour Liverpool, a parlé le 18 avril, au brig Mary de Greenock, venant de Cuba, pour

-La barque Ayrshire a été expédiée en Douane de New-York, pour Québec, le

Le propeller Ontario à laissé Québec hier matin avec une cargaison complète pour le Sault Ste. Marie.

Port de Québec.

ARRIVAGES.

3 mai. Navire Bellona, capt. Wyllie, de Glasgow,

27 mais, cargaison générale, pour Monreal, pilote 182.

5 mai.

Navire Cambria, capt. Harrison, de Glasgow, 27 mars, carguson generale, pour W. & R. Muir, 20 passagers, pilote, Ed. Anul S. Jean

6 mai. Navrice Primrose, capt. Ferguson, de Limerick, 5 avril, a Lemesurver & Co., lest, 190 passagers, piloté Frs. Pouliot.

7 mai. Navire Caledonia, capt. Greenshorn, de Glasgow, 28 mars, a G. B. Symes & Co., cargaison générale, 2 passagers, pilote J. B. Patoine.

Principaux vaisseaux d'outre mer, expédies pour le Canada, depuis le 7 au 13

POUR QUEBEC.

Liverpool, 7 avril .- Caledonia, capt. Gouley;

Montrose, 7 avirl .- Lord Seaton, capt Talbot; Acadia, capt. Younver.
Newcastle, 6 avril.—Favorite, capt

Gibraltar, 24 mars. - Jane. capt. Brown POUR MONTRÉAL.

Clyde, 7 avril, Tay, 12-Favorite. Cork, 7 avril. Mary-Anne. Bristol, 11 avril .- Jane. Horttepool, 11 avril .- Ava. Shields, 12 avril .- Stentor, capt Keep-

Sunderland, 6 avril .- Seaman.

DÉCÈS.

Samedi dernier, à Ste Foy de Québec, à l'âge de 84 ans, F. X. Belleau ancien cultivateur de la dite Paroisse

A Ste Marie du Manoir, District de Montréal, le 29 avril, Dame Marie Thivierge, âgée de 80 ans, épouse de Sienr Augustin Blais, ancien navigateur de Qué-

ANNONCES.

Changement de domicile.

Ed. Thivierge,



Marchand-Tailleur RUE DESFOSSES.

Porte roisine de M. Larivière

PEMERCIE ses amis et le la public en général de l'enrequ jusqu'à ce jour, et les prévient qu'il a trausporté son magasin et sa boutique en la rue DesFossès, paroisse de St. Roch de Québec, porte
voisine du magasin de meubles de M. F. Larivière. où il continuera comme par le passé à avoir
un assortiment de marchandises de goût dans sa ligue, et de plus il vient de recevoir des Etats-Unis
les différentes modes et coupes de la saisou.

Québec, 7 mai 1849. Québec, 7 mai 1849.

ECOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE UT ANGLAISE

tenue par J. G. SMITH,

A. Lafrance,

RELIEUR,

DEMEURE maintenant au'No. 65, dans le haut de la maison occupée par M. C. Pageau, marchand, près de la maison Terre, Rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 7 mai 1819.

A vendre par les Soussignés.

CHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Brique Grise, Peinture blanche, Nos. 1, X, XX, XXX, Colle, Vitres, Cloux à planches.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey. Québec, 4 mai, 1819. A Vendic par les Soussignés.

SUCRE Raffino. Indigo. The, Trainno. Indigo.
The, Twankay et Jeune Hyson.
Vins de Porto, en futailles et en bouteilles,
Bouteilles à vin et Pipes T. D.
Ancres, Chaines, Grelins.
Chevilles, Barres de fer, Cuivre,
Verroux, de métal jaune et de composition,

C. E. LEVEY & Cie.

Quai de Levey. Québec, 4 mai, 1849.

M. PATRY.

Architect, demeure Rue Desfossès, vis-àvis chez M. Thos. Larivière, St. Roch de Québec .- 4 mai 1849.

G. TALBOT,

Avocat, a établi son bureau au No. 63, Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.-4 mai, 1849.

Maison de Campagne A louer immédiatement.

E second étage d'une maison neu-le ve, très bien fini, située sur la Petite Rivière St. Charles, près du pent de Scott, contenant cinq appartements, et formant par le rooyen d'un Arche une vaste salle pour réunions, est maintenant prêt à être lond en s'adressant au

Ls. PICARD. Petite Rivière. Quebec, 2 mai, 1849.

ANNONCES.

Grains de Semence.

200 MINOTS du plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minois, ORGE Supérieure, Un petit lot d'ORGE tres supérieure double

ADAM BURNS.

Quai Napoléon. Quebec, 30 avril 1849

A VENDRE.

 $\mathbf{B}^{ ext{\tiny LE.}}$ ORGE,

POIS. FARINE ENTIERE en poches et en quart. FLEUR fine et superfine.

ARRAM BURNS.

Québec, 30 avril 1849,

Quai Napoléon. 2f-p-s.

Corporation de la Société d'Education DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSEMBLEE générale pour l'élection des officiers de la susdite société dura lieu LUNDI, SEPT du courant, à la chapelle St. JOSEPH, d DEUX heures, P. M.

C. DELAGRAVE,

S. S. E. D. Q. Québec, 2 mai, 1849.

SITUATION D'UN INSTITUTEUR DEMANDÉE.

UN jeune homme capable d'enseigner le français, l'anglais, l'arithmétique, la géographie et même la tenue des livres demande une situation comme instituteur de la campagne. S'a dresser à co hurann dressor à ce burenn. Québec, 25 avril 1849.

ORGE A VENDRE.

CTUELLEMENT en main dans le Hangard A. de Mr. Quirouet, rue St. Paul. 500 Minots d'Orge pour semence en petits lots à la commodité des acheteurs. S'adresser sur les

HAMEL & FRERE,

Québec, 20 avril 1849.

On demande á acheter.

UNE grande balance; avec ses poids comprenant 2 poids de 56; 2 de 28; de 14 et de 7 livres. S'adresser à ce bu-

Québec, 16 Avril 1849.

A LOUER A LA POINTE LÉVY, (En Haut de la côte (à l' Ouest.)

THE MAISON et DEUX made 20 sur 24 pieds, avec jardin, puits et dépendances, dans une excellente place pour le commerce, et propre à une ou deux familles. S'a-

ALBERT ANGERS. Faubourg St. Jean, Rue St. Jean. Québec. 16 mars 1849.

Batisses Wolfe

A LOUER.

I E superbe magazin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolf, Rue St. Jean. s'adresser à

F. EVANTUREL,

A vocat No. 32, rue St. Louis. Québec, 2 Février 1849.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quan-tité choisie de BEURRE des Townships. -AUSSI,-

Une quantité de lard fumé des Townships de la

W. Le CHEMINANT, No. 4. Rue la Febrique

LA LYRE CANADIENNE.

LES Souscripteurs à la LYRE CANADIENNE, pourront se procurer maintenant à ce bureau la Gravure-frontispice. Elle est offerte gratuitement. Québec, 13 avril, 1849.

ETUDE DE NOTAIRE.

I E Soussigné, tenu depuis quelque tems hors de cette ville a l'honneur d'annoncer qu'il a repris l'exercice de sa profession en son burean ac-niel, Rue d'Aiguillon, porte voisine de M. P. Gauvrean, Architecte faubourg St. Jean.

EUGÊNE LÉCUYER. Québec, 12 Janvier 1848.

JOHN D. TRIPP.

RIN adressant ses remerciements les plus sin-cères au public et Messieurs de Québec, les infortue respectiveusement qu'il est maintenant piét à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui vondront bien le lavoriser, qu'il n'éparamera rien pour leur procurer tout le comfort possible.

N. B. Couters et Emnch prets sous le plus court délai. Québec, 1 décembre 1818.

TROUVÉ.

À la haute-ville, la semaine dernière un paquet de clef, attaché dans un anneau d'acier. La personne pourra les ravoir en s'adressant à ce hu-rean, et en payant les frais de cet annonce. Québré, 23 avril 1849.

ATTENTION.

DEUX on trois jeunes gens pourraient se procurer une maison de nension, dans une famille privée, dans la Haute-Ville Sudresser à ce bureau. Québec, 13 avril 1849.

AN NONCES.



Des Bons des Incondiés de Québec. Burena da Receveur-Général,

Montréal, 23 mars 1849. Montréal, 23 mars 1849.

A VIS public est par le présent donné que les 'A proteurs des bons des Incendiés de Qui bec, qui déscrent obtenir semi-anjuellement priena at. a (Inébeo, de l'intérêt, que portent ces bons, pour rout le recevoir en s'autressant à l'elle Gelackement à (québec, qui livrera en double aux demandants les formites de reçu nécessaires.

Avis renlic est de plus donné aux parties en faveur desquelles ces bons ont été accordés sous forme de l'reft, que M. Glackement aus uniné est aussi autorisé à demander et recevoir le remboursement de l'inferier annuel, accumulé ou s'accumulant sur tels bons.

L. M. VIGER,
Insp. Gén. de S. M.

PIÈCE CURIEUSE

d'Horlogerie.

INVENTEE et excutée par moi-même, An-IL TOINE ROUSSEAU, demeurent à St. Roch de Québec, rue St. Joseph. C'est une horloge-monstre à cinq cadraus dont quatre de 1 pieds de diamètre, indiquent l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diametre à Pinté-rieur, l'horloge supposéesur un édifice quelcon-que.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et prélude à cette opération par des airs variés; donne le signal de l'Angélus aux heures prescrites; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un cas d'incendie. Le mécanisme embrase une surface de 6 pieds sur 5 et demie, sur une profondeur de 3 pieds et demi peise 750 livres, sans inclurela pesanteur des pods qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches pesant ensmble 86 livres. L'horloge opèrera 40 jours sans la monter.

L'exhibition s'en fera prochainement Québec, 7 mars 1849.

UNE CARTE.

E soussigné est maintenant prêt à recevoir un LA nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de P. Irchitecture, de P. Ir-pentage, et du Génie Gieil, conjointement, ou sé-parément, au gré de l'élève. Le soussigné ensei-gne aussi, mesurement de toute expice, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc.

CHS. BAILLARGE, 14 mars 1845. Château St. Louis.

HOTEL DU BATEAU A VAPEUR.

TROIS-RIVIÈRES.

TROIS-RIVIERES.

L'amiset le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu di puis qu'il tient un hôtel dans cette ville, c'est-à-dire depuis QUARANTE ANS, preud la liberté de les informer qu'il retourne à son ancien poste, à l'Hôtel du Quai du Bateau-à-Vapear. le 1er Mai prochain.

Comme tont le local subit des réparations complètes et sera mis dans l'ordre le plus parfait, les voyageurs peuvent ô tre certains qu'ils trouveront chez hi le service le plus assidu, les meilleurs vins et liqueurs et les emménagements les plus parfaits.

Trois-Rivières, 18 avril 1819.

Trois-Rivières, 18 avril 1819. P. W. O. i. est piet à mettre d'accord un nombre limité de Piants, { Hante-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. { Rue St. Joseph.



Ls. LEMIEUX.

RELIEUR, A TRANSPORTÉ SON ATELIER DE RELIURE

RUE ST. JOSEPH, HAUTE-VILLE, Au-dessus de chez 31. Eschiel, Cordonnier,

Québec, 12 février, 1848. REPERTOIRE NATIONAL. r-Coux qui désirent souscrire doivent

vis-à-vis chez M. Ls. Bilodeau, marchand

adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. Vésina, agent. Québec, 15 Sept. 1858.

Dr. GIROUK, JPOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

No 2. B & E. E. & PABREQUE vis-d-res le Magasin de M. Boisseau,

> Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

ON demande des nouvelles de BENJA MIN RODGERS, artisan, qui quitta son en-droit natal dans le Yorkshire. Angleterre, il y a sept aus. Les dertuières nouvelles qu'on en a sont de Québec, où il travaillati il y a sept aus. Sen frère Joseph Rodgers, Nooking, près de Wakfield, Yorkshire, recevra avec reconnaissance tous renseignements sur sa position actuelle. Na-dresser à M. John Brack Windowen, Drammond-ville. Canada-Est. ville, Canada-Est. Québec, 13 avril 1849.

E Soussigné a établi temporairement son Ru-l J reau, dans le laut de la maison occupée par MM. J. § O. Chemazin, rue la Fabrique No. 12. J. CREMAZIE.

Québec, 6 Septembre 1848.

THE TRAIN OF THE STATE OF THE THE STATE OF T

La Compagnie de GRAENFENBERG,

La Compagnie de Graenfrocerg est maintenant incorporée par la législature de l'État de New-Xork avec un capital de \$100,000 . Ses directeurs et ses officiers sont des messieurs qui par leur position commerciale, sociale ou professionnelle, pouvent donner de la respectabilité à ces affeites. Ou peut avoir la plus etilière confience dans la machenne qui portent les armas de la compagnie et partout ou se rencontre un depot ou une branche de Graenfeaberg le jublie peut obtenir les meilleurs ren eules. Dans toutes les localités où il n'y a peu de branche les habitants devraient prendre des mesures immédiates pour qu'il y en soit établi.

La compagnie possede dans ses nombreux buteau.

DES MILLIERS DE CERTIFICATS, DES MILLIERS DE GERTIFICATS, on cite ne saurait publier. Elle en extmit seulement quelques uns qui ont tous été examinésetat-testés par le Révérend N. Rougs, D. D., T. Hander. (Tédacteur du Commercial advertiser de New-York) et son honneur W. V. Brady, ci-dovant Maite de la cité de New-York.

D'BARTON,
Secrétaire.
Bureau de la Compagnie de Graenfenberg, }
Broadway, No 50 New-York, juin 1848 }

LES MEDECINES DE GRAENFENBERG. Les médecines qui sortent de cette compagnie consistent en une rérie do remèdes parfaitement adaptés aux maladies pour lesquels ils sont recommandés. On a jeté beaucoup de discrédit sur les médecines brévelées en leur attribuant des propriétés curatives universelles. Il faut être non seulement sot mais encore impudent pour répandre une pareille doctrine chez un public intelligent. Elle est contraire aux premiers princips du sens com-

nun. La série des médecines de Graenfenberg commence par les.

PILLULES VEGETALES DE Graenfenberg.

Les maladies suivantes cèdent facilement à ces pillules :--L'As-heme, Les Maladies Bilicuses, Les Maludies Bilicuses,
Les Clow,
Les Instestins—action défectuente
Les maladies de Poitrine,
Les Catarrhes,
Les Coustipations,
La Toux—pendant la grossesse,
La Onstipation,
La Diarrhée,
La difficulté de respirer,
La Dysepensie.

La difficulté de respirer,
La Dyspepsie,
La Consomption dyspepsique,
La Digestion imparfaite
Le Sang porté à la tête,
Les maladies d'Oreilles
Les Erésypèles,
L'épilepsie;
Les saignements de Nez,
La fièvre Gastrite,
Les Verdurs,
La Grippe;
Des brûlements de cœur,
Le mal de tête,
L'hystérie.

L'hystérie, Les rétentions d'urine, L'indigestion, L'indammation des parties vitales, L'indammation de l'estomao,

La jaunisse, Les maladies du Foie, Les maladies du Foie,
Les suppressions mensuelles!
Les mux de nerfs,
Les névulgie,
La fièvre, nerveuse, intermittente ou
continue;
Les fleurs blanches,
La faiblesse,
Les thumatismes.
Les diverses maladies de l'estomae.

ABSINTHE DE SANTE DE GRAENFEN-BERG ENTIEREMENT VEGETALE.

BERG ENTIEREMENT VEGETALE.
Armangée avec soin et élégante par la compagnie
le Gaencienberg et tiré d'une qualifé de plantes
dichicinales, PERIFIANTES, AFOUCIASSANTES OU TUNIQUES, de racines, d'herbes et d'éorces recueillies dans les forêts et les prairies de
Amérique.—Prix 1s. 3d. par paquet.

LA PANACEE DES ENFANTS, Cette médecine devrait se trouver chez chaque lamille dans tous les pays. Elle guérit souverainment toutes les maladies auxquelles les enfants ont sujets. Pour la dyssenterie et toutes les autres diffictions de l'estenac et des intertins elle est infait-fille. Prise en petites dores de tens à autre elle aupéche la maladie dans tous les climats. Elle capache la maladie dans tous les chinats. Elle na hessin que d'être essayée pour être recomman-Jée par toutes les mères de famille. Dans les Etats du Sud de l'ouest, du sud-ouest et des trojaques est unem rest inestimable. Il n'y a pas devant le public d'autre renede auquel ou puisse se fier pour les maladies des chânts. Elle comble un viée, et toutes les meres ensentation le besoin. Prix 2s. 6d. avec de longues instructions.

LA LUTION DE GRAENFENBERG POUR LESYEUX. Cette préparation n'a pas son égale peur les ma-ladies d'yeux. Elle est composée sur les principa-les plus scientifiques et a opéré des cures mervel-leuse. C'est un reméde positif et prompt pour l'in-damnation ordinaire, fiablesse ou obsurcissement é tangeres dans les yeux, etc., etc. Prix 1s. 3d. la bouteille avec d'amples instruc-

La Salsspartille de Gruenfenberg.

La Salsrparitité de Graenfemoerg.

Cet extrait de salsepareille possède une incomparablement plus grande ellicacité que tout autre sarsepareille, soit dans ce pays soit ailleurs. Elle est préparée sur un plan tout nouveau et par un mécanisme compique au moyen daquel toutes les propiété déliartes de la salsepareille et d'autres ingrédients sont extraits dans toute leur excellence. La matière inerte et sans vertu qui encombre les autres préparations de salsepareille est exclue de celle-ci par les mèmes moyens. Une bouteille de salsepareille de Graenfeuberg en vaut dix des autres et est par conséquent adix lois meilleur marché.

PRIN SILA BOUTEILLE.

PRIX \$1 LA BOUTEILLE.

L'ONGUENT DE LA MONTAGNE VERTE. Parmi les maladies auxquelles cet onguent extransition in manages adapted on peut énumérer les sui-vantes, Les ENFLURES GLANDULAIRES et wantes. Les PAPILIARES OFFATORISATES
du Visage. Les mandes seins des nourrices—
La Bronchite.— Les Clous et les Dartres.—la Tergne et il to.me une APPLICATION PRECIEUSE POUR LES BRULURES PAR LE FEU OU L'EAH BOUILLANTE, LES PLAIES DE VE-SICATOIRES, LES ERESIPELES, LES HE MORROIDES.

MORROIDES.

R7-Il guérit promptement toutes les CONTU-SIONS, les COMPURES FRAICHES; les plaies e TEUREUSES on SCROFULEUSES sont biente amenées à un état satisfaisant et souvent guéries Parx 18, 3d, la Boite avec d'amples

PRIX TRENTE SOUS LA BOITE. Seul Agent pova Québec, JOSEPH BOWLES,

Avis aux Marchands.

IMPORTANT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

E Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie prend la liberté d'offrir à ses amis et au public en général ses remerciements sincères pour l'encouragement vraiment libéral dont on a bien voulu le favoriser. Il se flatte qu'on lui continuera les nêmes faveurs à l'avenir, et de son côté il ne cessera de redoubler de soins et d'attentions pour mériter sa part du patronage public.

Voici la saison des affaires qui va bientot commencer pour le commerce et l'industrie en général, nous nous permettrons de rappeler aux marchands-canadiens, les avantages immenses de faire des annonces. Aucun peuple ne fait plus d'annonces dans les journaux que le peuple Anglais et le peuple des Etats-Unis. Leurs journaux sont couverts d'annonces. Ce fait seul démontre l'utilité, la nécessité même des annonces dans les papiers-nouvelles. Tous les hommes d'affaires doivent-être convaincus que l'annonce populatise leurs établissement, leur magasins ou leur boutique. Point de vogue sans annonces.

La circulation de l'Ami de la Religion et de la Patrie s'etendant rapidement de jour en jour, parmi toutes les classes de la société, vu la modicité de son prix d'abonnement, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les marchands, qui voudront bien nous honorer de leurs clientelles, pourront annoncer de toute manière et avec toute l'originalité possible.

Pour donner des facilités nux personnes qui annoncent, nous avons adopte un plan qui ne manquera pas d'être avantageux pour le commerce.

A dater de ce jour, nous affermerons a l'année, les colonnes ou partie de colonnes de notre journal, pour la soitune de L aux marchands ou autres personnes qui cont dan-la nécessité d'annoncer. Par ce moyen, la personne a qui on aura ainsi concède un quarre quelconque dans le journal, pourre remplacer à chaque numéro, où toutes le remaines, ses annonces par de nouvelles annonces, suivant les engagements convenus Nous esperons quo ce nouveau moven, aura l'esfet d'engager la plus grande partie

DEUX ENFANTS GUERIS.

Nons n'avons pas entendu parler d'une famille qui ait fait usage de la Salsepareille du Dr. Town-send et dont les enfants soient morts, tandia que durant l'été dernier même teur; qui n'étaieut pas malade, mouraient. Le certificat suivant fait foi

malade, mouraient. Le certificat suivant fait foi de ses grandes erth curatives.

Dr. Townsend.—Clar monsieur, deux de mes enfants ont ôté guéris de la dyssenterie et de la maladie de l'ôté par l'usage de sotre Salsepareille. L'un était âzé de 15 mois et l'autre de 3 ans. Ils ótaient faibles et les docteurs en désespéraient Quand le médeen nous apprit que nous allons perdre nos enfants je résolus d'assyer votre Salsepareille si remonnaée mans à laquelle j'avair peu de configure vu millon annonce tant de mauvises dro-

pareine si remonitate mais naplace par l'avan pe aconfiance via qu'on annonce tant de mauvaises drogues; mais nous semmes hien reconnaissants envers ceux qui en ont corseillé l'usage car je suis perrandé que c'est à ce remede que nous devons la vie de nos deux enfants. J'écris ecci pour engager les autres à s'en servir.

Voir etc.

Votre etc.

JOHN WILSON, Jr

Avenue Myrtle, Biooklyn, 15 sept. 1847

ASTA ASTA DES ALIENES.
Tames Cummings Eer. Fun des artisans al Pasile, Blackwells Island, est celui dont il est question la lettre suivante:

RHUMATISME.

AUX DAMES. LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage ce cruellet soulirances, leur donne un beau teint et leur rend l'esprit gai et dépot. Madanie Parker nous a transmis la let-

Votre etc.
ELIZA ABRAHAM.
INCAPABLE DE MARCHER

On ne peut mettre en doute que la Salsepareille du Dr. Tewnsend soit le meilleur remède pour les maladies des femmes. Des milliers de personnes fulles et débiles ont été ramenés à la santé et gué-

de ces maladies auxquelles les dames

DR. TOWSEND:—Cher monsieur: ma femme était malade depuis un an des diverses maladies

riture, et neudant des semaines entières ie ne pour

riture, et pendant des semaines entirers je ne pour vais en garder qu'une petite partie dans l'estomac J'esrayal des remèdes ordinaires mais sans effet. On m'engagea il y a environ deux mois à essayer de votre Extrait de Salsepareille et, je dois le dire, avec peu de confiance; mais après en avoir employé près de deux bouteilles l'appétit me revint et mon abattement cessa. Je recommande vivement l'appetit de l'appetit

l'usage de co remède à ceux qui sont affligé comme je l'ai été.

W. W. VAV ZANDT. Se vend à Québec chez

Salle médicale, de la Haute-Ville.

JOS. BOWLES

aucun soulagement.

New-York, 23 Septembre 1847.

Votre etc. JAMES CUMMINGS.

es marchands canadiens-français à s'annoncer. Québec, 12 mars 1849

Joseph, No. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848. EXTRAIT COMPOSE DE

SALSEPARETLLE.

DU DOCTEUR TOWNSEND

Cet extrait est mis en bouteilles d'une pinte ;det à six fois meilleur, marché, plus agrésible et geranti supérieur à tout autre vendu jusqu'à pré-sent. Il guérit les maladies sans aure vonur, cans purger, affaiblir ru déranger le patient et il est particulièrement favorable comme

MÉDECINE DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER Le grande beauté et la supériorité de cette Salsereille sur tous les outres remêdes est que tou en extirpant la maladie il donne de la vigueur au corps.

SOIN DE LA CONSOMPTION DONNER DES FORCES ET PURGER, LA CONSOMPTION PEUT SE GUERIR.

La Bronchite, Consomption, la maladie du Foie, le Rhume, la Toux, les Catar-rhes, l'Astlime, le Crachement ed Sang. le mal de Poitrine, le Sang qui se porte à la tête, les Sueurs Froides, une Expectoration difficile ou trop abondante, les douleurs de Coté, etc, ont été guéries et peuvent se,guérir

Il n'y a jamais en un remède qui réussisse aussi ben dans les cas désespérés de consomption que relui-ci ; il nettnie et consolide le système et pa-reit guérir les ulcères sur les poumons et les pa-fients retrouvent graduellement leur force et leur

SINGULIER CAS DE CONSOMPTION.

SINGULIER CAS DE CONSOMPTION.

Il se passe rarement un jour sans qu'on apprenne qu'un grand nombre de consomptifs ont été guôrir par l'usage de la Salsepareille du Dr-Townséen. Nous avons reçu dernièrement de qui suit:

Docteur Townsend—Cher monsieur: J'ai été afflirés pendant les deux dernières ennées d'une débilité générale et d'une consomption nerveuse au dernière dégré et je n'espérais pas reggner mes forces et ma santé. Après avoir été soigné réquièrement par les nombres les plus distingués du bureau de santé de New-York et ailleurs, et avoir dépensé presque toutes mes épargnes à chercher la guérison, et ayant entendu parler dans quelques journaux de votre Salsepareille, je résolus d'en faire l'essail. Après en avoir employé six houteilles je trouvai qu'il m'avait considérablement sonlagé et j'allai vous voir à votre bureau ; d'après votre conseil je continue à prendre la Salsepareille et depuis quatre mois j'ai pu vaquer à mes affaires, et j'espère par la bénédiction de Dieu et l'usage de votre Salsepareille continuer en bonne santé. Ce remiède à dépassé les espérances de tous ceux qui connaissaient ma maladie.

CHARLES QUIMEY
Signé et assermenté devant moi à Orange le

Signa et assermenté devant moi à Orange le 2 août 1617

CYRUS BALDWIN. Juge de paix.

CRACHEMENT DE SANG. Lizez ce qui suit et dites que la Consomption est

incurable si vous le pouvez

incurable si vous le pouvez:

New-York, 23 avril 18-17.

Dr Townsend .—Le crois vraiment que votre Selsepareille m'a sauvé la vie, par l'intercession de la providence. J'avais eu depuis plusieurs années un rhume très grave qui empirait de plus en plus. A la fin je crachais et je transpirais la nuit, je m'affaiblissais, je maigrissais enfin je croyais mourir bienlôt. Je n'ai employé votre Salsepareille que bien peu de temps et j'ai déjà éprouvé un unieux sensible et surprenant. Je puis maintenant marcher et faire le tour de la ville. Le crachement de sang accessó et la toux m'a quitté. chement de sang acessó et la toux m'a quitté. Vous pouvez imaginer combien je vous cuis re-connoissant de ces résultats. Votre obbissant perviteurs.

WM. RUSSELJ., 65 rue Catherine.

EXTINCTION DE VOIX.

Le certificat ci-annexé raconte l'histoire simple Le certificat ci-annexe raconto l'initiotre simple mais vrais de grande souffinnee et de leur soulagement. Il y a des milliers de cas semblables dans cotto ville et a Brooklynet cependant des milliers de pareuts laissent leurs enfants périr, de peur de se laisser trompet ou pour épargner quelques chottes.

ins.

Brooklyn, 13 septembre 1847.

Dr. Townsend:—I'ai le plaisir de dire que pour l'avantage du ceux que cela peut concerner que ma fille àgée de deux ans et demie était adligée de faiblesse et de la perte de la voix. Notre médecine ordinaire la considérait comme incurable : mais heureusement qu'un ami me recommanda d'ossayer votre Salsepareille, avant d'en avoir pris une bouteille, elle recouvra sa voix, recommença à marcher scule au grand étonnement de tous ceux qui la connaissaient. Elle est parfaitement rétablic et en meilleure santé que durant les 18 derniem mois.

JOSEPH TAYLOR

DE PROPRIETES FONCIERES.

SITUEES DANS LA CITE ET LES ENVIRONS DE QUEDEC, COMPRENANT TREIZE LOTS, dont la valeur est comme suit:

GRAND TIRAGE AU SORT

VALEUR DE CHAQUE LOT	HEVHNU	ANAUE	L.,
No. 1£2,500	£	150	47
2.2,000	č,	120	
3.25 - 750 A A A A A A A A A A A A A A A A A A A		. 00	
5.— 500 (1) (2) (3) (4) (4) (5) (7)	e april	10	Miller
6.— 100		. 5	, i
7.— 100		, G S	$\sigma_{\tilde{s}}$
8.— 125 9.— 200		10	٠.
10.— 75	***, }.	9	
11.— 50	1111	6	
12.— 150 13.— 125	٠.	9	
the first the state of the stat			**
Total£6.875	£	442	

Ce montant est divisé en 1375 parts de £5 chaque.

de ceux auxquels elles écherront.

Ceux qui desireraient acquerir des octions dans ce Tirage au sort, rigneront le proramme, mentionnant le lieu de leur résidence et le nombre de parts qu'ils prennent. Les lirages seront faits au moyen de Billets, dont treize seront bons, les autres nuls. Sur chacun des bons billets sera marqué un des numeros des dits treize lots, et le

porteur aura droit à la propriété dont le numéro sera sur son billet. Le tirage aura lieu aussitôt que toutes les parts seront prises, et il sera donné avis dans les papiers publics, du temps et du lieu du tirage.

Sur tel avis, chacun devia déposer dans une des Bunques, indiquées dans tel avis, oit à Québec ou à Montréal, le prix des actions qu'il aura prises, et il recevra aux ilites Banques autant de billets, chacun lui donnant droits à une chance, qu'il aura pris d'acions.s

Le propriétés seront franches et quittes de touteledettes et hypothèques.

Et afin de donner toute sureté à ceux auxquels s lots écherrent ; le montant de tous les billets restera déposé dans les Banques où ils auront été originairement placés pour être payés à ceux qui ont des hypothèques sur ces propriétés, ou déposé en cour su cas que les acquéreurs jugeraient à propos de prondre des lettres de ratification, et dans ce cas les acquéreurs seront tenus de poursuivre la dite ratification sans aucun delai. Le propriétaire s'oblige à signer un contrat de vente des dites propriétés, en faveur

DESCRIPTIONS DES LOTS.

Voici une guérison entre les guarte mille et au delà que la Salsepareille de Townsend a opérées.
Elle guérit les cas de maladies chromques les plus envétoiées:—

plus envétoiées:—
Blackwells Island, 14 Sept. 1847.
Dr. Townsend:—Cher monsieur, l'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme; je ne pus ni manger nidornir ni travailler pendant un temps considérable, j'éprouvais les plus affreuses souffrances et mes membres étaient enflés, j'ai employé quatre bouteilles, de votre Salsapareille et et elles m'ont fait pour plus de mille pinstres de bien. Je suis beaucoup mieux. Et même je suis entièrement guéri. Vous pouvez faire usage de la présente dans l'intérêt des affligés.
Voire etc.

DESCRIPTIONS DES LOTS.

PREMIER LOT —Un quai situé en la Basse-Ville de Québec, du côté nord de la rue St. Paul, sur la rivière St. Charles; comprenant 44 pieds et 44 pouce de largeur sur 379 pieds a pouces de profondeur, mesure anglaise, à distraire toutes fois les trois rues St. André. St. Antoine et St. Jérome, de trente pieds français de largeur chique, dont l'acquéreur oura néanmoins la liberté de se servir jusqu'à ce qu'elle soient ouvertes.

Ce lot est borné en front vers le sud par la rue St. André, et en profondeur vers le nord par le chenal de la rivere St. Charles, joint au côté Est à François Joseph Parant, et du côté ouest à James Gibb, Sui ce lot est bâti un quai sur toute su profondeur, lequel à 25 pieds de largeur.

Jusqu'à ce que la rue St. André soit ouverte, jusqu'à la rue St. Thomas, ou jusqu'à la rue St. Pierre, ce lot auna droit de se servir du passage qui eviste actuellement un côté est du lot No deux, de neur pieds de large, et communiquant de la rue St. André à la rue St. Paul, le propriétaire se réserve tous es profits qui pourront provenir des siecpers qui sont sur le quai jusqu'an 10 decembre proclain.

SECOND LOT —Comprend un terrain stué en la Basse-Ville de Québec, quartier St. Pierre, au côte nord de la rue St. Paul, de 11 pieds 2 pouces de large, sur la rue St. Paul, et 43 pieds 10 pouces de large le long de l'alignement, sud de la rue St. André, sur 127 pieds de profondaur, le tout mesure anglaise; lo boné en troint par la rue St. Paul, et en profondeur pur l'alignement sud de la rue St. André, joint a l'est à François Joseph Paraut. Il y a aussi un hangard en bois sur ce lot.

Ce lot restera sujet à une ser vituele envers les propriétaires du lot premier, de les laissers es servir en tout temps, eoit en voiture on autrement du passage qui existe actuellement du côté est de ce dit lot, de neuf pieds de large, communiquant de la rue St. André à la rue St. Paul, jusqu'à ce que la dite rue St. André soit ouverte et remplie de manière à former une communication fibre et facile, soi

de 66 pieds de longueur, bien finie dans le dernier goût, une grange et étable bien faite, avec puits de rompe.

De ce lot est tontefois à distraire le lot No 4, tel que ci-après désigné.

Le dit lot numéro trois se composera en outre, d'un lopin de terre d'un arpent et demi de large sur quinze arpents de profondeur, prenant son front à l'est, à la profondeur du lot No 5, et aboutissant às profondeur vers l'ouest à Etienne Bedard, joignant au nord à Alexis Bedard et Jean Pepin, et au sud à Louis Bedard, avec le droit de passer en tout temps en voiture ou autrement à travers le lot No 5, par le chemin indiqué au plan, pour communiquer entre les deux parties du dit lot No 3, qui se trouve coupé par le dit lot No 5.

QUATRIEME LOT.—Un lopin de terre, distrait du lot ci-dessus troisièmement désigné, au coin sud-ouest d'icelle, ayant cmp perches de front au chemin et six perches de largeur à sa profondeur, sur un arpent et une perche de profondeur, borné en front vers l'est par le chemin du Roi, en profondeur et au côlé nord au lot No 3, ci-dessus désigné, et au sud par Louis Bedard.

Avec une maison et boulangerie dessus construits, en bon ordre.

CINQUIEME LOT.—Se compose d'un lopin de terre situé au même lieu, d'un arpent et demi de large sur un arpent et cinq perches de profondeur, situé entre le lot No 3.

Sur lequel est un moulin à scie de 60 pieds de longueur avec 11 scies, dans le meilleur ordre possible et prêt à opérer, ce moulin ne manque jamais d'oau dans aucune saison.

Le chemin qui traverse ce lot de l'est à l'ouest, sera commun entre le propriétaire de ce lot et le propriétaire du lot No 3.

Le propriétaire de ce lot aura de plus le droit au chemin privé qui conduit à travers la terre d'Alexi Redel et au lot No 6 pour ragnet nu chemin de Stoneham

et dépot. Madanie Parker nous a transmis la lettre suivante:

South Brooklyn, 17 Août 1847.

Dr. Townsend:—Cher monsieur; ma femme a soufiert d'une manière si cruelle de la Dyspepsie ct d'un dérangement général de système que nous pensions qu'elle allait mourir. Les médecins ne pouvaient combattre la maladie et elle serait morte isans aucun doute si je ne lui avais fait prendre de votre Salseprreille. Elle lui a certainement sauvée la vie. Elle est presque guérie et l'etrouve rapidement les forces et la santé. Elle en continue l'usage.

priétaire du lot No 3.

Le propriétaire de ce lot aura de plus le droit au chemin privé qui conduit à travers la terre d'Alexi Bedard, et au lot No 6, pour gagner au chemin de Stoneham.

SIXIEME LOT.—Un morceau de terre-situé au village St. Pierre, dans la dite paroisse de Charlesbourg, d'un arpent et demi en superficie, distrait de la terre d'Alexis Bedard, et borné par lui de tous les côtés; avec un droit de passage sur la terre du dit Alexis Bedard, pour gagner vers l'est le chemin du Roi, et un autre passage pour gagner vers le nord au chemin de Stoneham; ce dernier chemin sera aussi à l'usage du propriétaire du lot numéro cinq; une rivière traverse ce lot, et il y a une excellente place pour un noulli.

place pour un moulin.

SEPTIEME LOT.—Une terre située à la côte St. Pierre, en la dite paroisse de Charlesbourg et seigneurie de Notre Dame des Anges; d'un demi-arpent de large sur vingt arpents de profondeur;

ctat manac equis un an nes diverses manaicles auxquelles les femmes sont exposées; elle était si faible et si soufirante qu'à la fin elle ne pouvait plus marcher; elle était divide comme un enfant lorsqu'elle commença à faire usage de votre Salsepareiles et immédiatement ses forces revinrent ses douleurs l'abandonnèrent et après en avoir pris quelques bouteilles elle guérit complètement. Comme cette guérison est singulière j'ai pensé bien faire en la publiant. Elle a fait usage de beaucoup d'autres remèdes qui ne lui avaient procuré aucun coulagement.

seigneurie de Notre Dame des Anges; d'un demi-arpent de large sur vingt arpents de profondeur tornée par-devant vers le sud-ouest au chemin de Roi, et par-derrière vers le nord-est, au terrain des Messieurs du Séminaire de Québec, joignant d'un côté vers le nord à François Pepin, et du côté sud à la veuve Jean Baptiste Bedard, avec une excellente place de moulin sur la rivière.

HUTTIEME LOT.—Une terre située dans la paroisse de St. Dinstan, à l'endroit nommé Waterloo Settlement en la paroisse de Beauport, en le comté de Québec, étant le lot No seize du quatrième rang, contenant trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins; borné en front par es terres du troisième rang, et en profondeur par le cinquième rang, d'un côté par Thomas Ratkins, te de l'autre côté par William Hamilton, avec une place de moulin sur la rivière. La chaussée étant achevée en bon ordre.

NEUVIEME LOT.—Un emplacement situé au Faubourg St. Jean de cette ville, au côté sud de la rue St. Jean, de 43 pieds 10 pouces de front sur la dite rue, et 42 pieds 6 pouces de large à sa profondeur, sur 130 pieds 6 pouces de profondeur; borné en front vers le nord par la dite rue St. Jean, et en profondeur vers le sud par le terrain de l'ordonnance, joignant au sud-ouest à la veuve Miller, et au nord-est parti à Daniel Hodge, et partie à F. J. Parent; le pignon sud-ouest de la maison de Hodge, mitoyen avec ce dit let No 9.

DIXIEME LOT.—Un emplacement situé au dit Faubourg St. Jean, derrière l'emplacement du dit Daniel Hodge, qui est au côté nord de la dite rue St. Jean, de 42 pieds 7 pouces de large sur 63 pieds

Votre etc
JOHN MULLEN,
87 Noriolk Str.
DISPYPSIE.
Nul fluide ni remède découvert j'usqu'ici ne ressemblent autant aux effets du gastrique et à la salive pour décomposer les aliments, et réconfortes les granes directife que cette révusertion de Sales Daniel Hodge, qui est au côté nord de la dite rue St. Jean, de 42 pieds 7 pouces de large sur 63 pieds de profondeur, borné en front vers le nord au dit Daniel Hodge, et par-derrière vers le sud au terrain de l'ordonnance; joignant au côté sud-ouest au lot 809, ci-dessus désigné, et au côté est au orzième lot ci-après désigné; a vec un droit de passage pour voiture ou autrement à travers l'emplacement de Daniel Hodge, pour communiquer du dit lot à la rue St. Jean, avec une petite maison en bois dessus ve pour décomposer les aliments, et réconforter les organes digestifs que cette préparation de Salse-parcille. Elle guérii positivement tous les cas de Dyspepaie mâme graves ou chroniques.

Département des Banques Albany 10 mai 1845. Dr. Towsent:—Cher monsieur:—J'ai été affligé pendant plusieurs années de dyspepaie sous ses formes les plus tristes. accompagnée d'aigreurs d'estomac de la perte de l'appoint, d'abattement et d'une grande aversion contre toutes espèce de nourriture, et pendant des semaines entières ie ne pour riture, et pendant des semaines entières ie ne pour

onstruite. ONZIEME LOT.—Un emplacement au côté de celui-ci-dessus-derniòrement désigné de 43 pieds-7

ONZIEME LOT.—Un emplacement au côté de celui ci-dessus dernièrement désigné de 43 pieds 7 pouces de front, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur; borné au bout nord au terrain des représentants Craw, et en profondeur vers le sud au terrain de l'ordonnance; joignant au côté ouest au lot. No 10, ci-dessus désigné, et au côté est au nommé Maufet, avec droit de passage en commun avec le propriétaire du lot No 10, à travers l'emplacement de Daniel Hodge, pour communiquer à la rue St. Jean.

DOUZIEME LOT.—Un emplacement situé en le dit l'aubourg St. Jean, au côté sud de la rue Richelieu, de 42 pieds 2 pouces de front sur 72 pieds 2 pouces au côté ouest, et 76 pieds au côté est; borné en front vers le nord par la diterue Richelieu, et en profondeur vers le sud par le nommé Desjardins, joignant au côté est doceph Savard, et au côté ouest à Masson.

TREIZIEME LOT.—Un lopin de terre situé au dit Faubourg St. Jean, au côté nord-est de la rue Plessis, de trente pieds de front sur cent huit pieds de profondeur, étant la moitié au côte sud-ouest du lot No 2, et partie du lot No 3, borné en front par la dite rue Plessis, et en profondeur par Jacques Blanchard, représentant les héritiers de feu J. F. Perrault, avec lecuel le mur de clôture est mitoyen.

Le tout suivant les titres et plans. Lesquels plans pourront être vus en s'adressant au Burcau du Canadien ou au Burcau du propriétaire, No 78, rue St. Paul, soussigué duquel on pourra obtenir toute information ultérieure.

F. J. PARENT. Des listes de souscriptions sont déposées à la Bourse, aux bureaux des divers journaux et chez tou Québec 14 mars 1849.

G. Passio, Italien.

ARTISTE

Rue Coudlard, Haute-Ville, ? Vis-u-vis chez M. Benjamin. § Queber, 6 octobre, 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

december of the state of the st

APPEL AUX ARTISANS

AUX OUVRIERS.

AUX OUVRIERS.

INSTITUT CANADIEN de Québec les de la subpuis quidiques jours seulement; viem d'euxes premières séances régulières. Quoique ant. l'institut compte dépa près de 300 meins éet sous peu journa leur ofter l'avantage du grande Bibhotheque qu'il dont à la générèrie des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étrancer vont être depocés sur les tables. D'institut dont le but principal en de faire entre ses membres un schange de connaiss inces unless d'institutions mutuelles, croit de son devoir de faire un appelaux Aurians et ouvrités de Québec, qu'il solficite à partager avec lui les avantages de l'association, par ordre,

Salle de l'Institut. Secrétaire-Archiviste, 11 févrer, 1818 de l'Inat. Canadies.

CEORGE BIGAOUETTE; Meublici. Lbe. miste, St. Roch, rue St. Vallier, vie a. vie la rue Grant.—Québec, 16 jung, 1818.

MELANGES RELIGIEUX

Ce Journal paraît deux fois par senane, lea Mardis et vendredis ; il est Religioux, Politique, Commercial et Littéraire. Il public auesi les mi-nonces. Priv: S4 par année. E7-On S'abonne à Québec, chez Messire D. Martineau, au vicariat de Québec. Montréal, 15 nov. 1648.

Nouvelle, Etablissement d'Horlogerie. J. D. FERGUSON.

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc. No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

QUEBEC.

INFORME respectueusement ses nombrear amis et le public en général qu'il vient de recevoir par l'esterniers arrivages d'Europe, un sasortiment splendide et vavió de montres anguires et françaises, à levier à patente, détaché, horimulat, Montre de Lépine, verticales, Hologas, HIOUTERIE, contellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen sesont trouvés êtrele meilleur assortiment qui ait junnis été importé en cette cité et qui seront vendes comerair à petit profit.

G. ED. F. ayant eu occasion d'acquérir une romanissance parfaite de son art dans les molleurs établissements de Québec et de Montréal, petabas les six dernières aumées, espère par son autome incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Hologas, nettoyées et réparées avec soin, et garantus a se

octtoyées et réparées avec soin, et garanties a de termes modérés. Québec 21 Juin 1848.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se puble trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREM et VENDREDI de chaque semaine, et ne couse que Detize Chelins et demi parande, (outre les frais de poste,) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne-se conformeront pas à cette condition, Psbonnement sera de R5N, payable à la fin de elseque

IJ-AVANTAGEUX.-Les MM. du clergé on sutres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (\$3) ou l'année, receviont le journal gratis pendant use

EF Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un-mois avant la fin du semestre et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moim de

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivert être adressées, (francs de port.) à STARISIAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille

PRIX DES ANNONCES.

į	Pour six lignes et nu-dessous	2s-6d. 74d.
	Pour dix lignes et au-dessous	25-4d. 10d.
	Chaque insertion subséquente Pour chaque ligne ensuite	48,
	Ul Les annonces non accompagnées d'or écrit seront publiées jusqu'à avis contraire	dre par

Listo des Agents.

Les Messieurs suivants, nominés agents de notre Journal, sont autorisé par nous, à secesou les argents, et à en donner quittance. Montréal......MM. E. R. Fabre. cor.

, éct.
e. Instit.
Cvr.
Champeens.
ndeau, Inst.
llier, err.
Kyronac.
me, er, m).
U. CCI. A
abrecque.der.
n. ec
Camous
1466133000
, ecim
al. Celia.
blay Ce. N. P.
B. Marquette.
Commier, Set.
ógin, Inst.

Stanislas Drapeau, Proprietaire.

BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUESEC